



الهيئة العليا للاتصال السمعي البصري
HACA
Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle

Publié sur *Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle* (<https://www.haca.ma>)

[Accueil](#) > « La Charte nationale Médias, environnement et Développement Durable » à la COP 23

[A](#) [1] [A](#) [1]



« La Charte nationale Médias, environnement et Développement Durable » à la COP 23

20 nov 2017

La Présidente de la Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle (HACA), Mme Amina Lemrini Elouahabi, a pris part, mercredi 15 novembre 2017, au Side Event organisé par le Secrétariat d'Etat chargé du Développement Durable et ses partenaires dans le cadre des activités abritées par le Pavillon du Maroc à la COP23 à Bonn.

Intervenant conjointement avec des acteurs nationaux et internationaux au Panel « Action Climat en Afrique : Expériences et Perspectives », Mme Lemrini Elouahabi, a partagé l'expérience marocaine en matière de mobilisation des médias, et ce en en focalisant sur le processus multi- acteurs d'élaboration et de signature de « La Charte nationale Médias, environnement et Développement Durable ».

Pour rappel, la HACA avait organisé, mardi 31 octobre 2017 à Rabat, en sa qualité de coordinatrice et d'initiatrice, la cérémonie de signature de cette charte par les partenaires, conformément aux recommandations émises lors de la réunion organisée le 09 novembre 2016 par la HACA pour la préparation du sommet de la COP22, tenu au Maroc.

Signée par 30 institutions nationales représentant les départements ministériels, les instances territoriales, le secteur privé, les instituts de formation et de recherche et les acteurs de la société civile, ainsi que les médias audiovisuels, la presse écrite et un parterre d'experts, cette charte vise à renforcer l'impact des médias nationaux, en vue de leur permettre de relever les défis environnementaux considérables qu'affronte le Maroc, tout en prenant compte des enjeux du développement durable.



Liens

[1] <https://www.haca.ma/fr/javascript%3A%3B>